



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 26 – 27 août 2021

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 26/08	Var. vs 19/08
EUR/CHF	1,079	+0,75%
USD/CHF	0,917	+0,11%
SMI	12 409,03	+0,4%
Taux 10a	-0,34	+5pb

Covid-19

Situation sanitaire, le 27 août à 13h :

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
Vendredi 27 août	770 758	10 482
Jeudi 26 août	769 274	10 477
Mercredi 25 août	766 559	10 474
Mardi 24 août	763 645	10 468

Passé sanitaire : Le Conseil fédéral étudie auprès des cantons et des partenaires sociaux la possibilité d'étendre l'obligation de présenter le certificat Covid (passe sanitaire suisse) à l'intérieur des restaurants, des lieux culturels et de loisirs, et lors des événements en intérieur. La consultation durera jusqu'au 30 août. Pour mémoire, le certificat Covid n'est à l'heure actuelle obligatoire que lors des manifestations supérieures à 1000 personnes, dans les clubs, discothèques et les manifestations de danse.

Vaccination : Le Conseil fédéral étend la prise en charge de la vaccination lors d'une vaccination en Suisse aux Suisses de l'étranger, à leur famille proche (conjoint, enfants, parents et beaux-parents vivant dans le même foyer) et aux frontaliers sans assurance obligatoire suisse pour les soins.

Par ailleurs, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande désormais la vaccination pour tous à partir de 12 ans. Pour rappel, la vaccination des 12-17 ans est autorisée par l'autorité suisse du médicament, Swissmedic, pour les vaccins Pfizer et Moderna respectivement depuis le 4 juin et le 9 août 2021.

Tests : La Confédération ne prendra plus en charge les tests nécessaires à l'obtention du certificat Covid (passe sanitaire suisse) à compter du 1er octobre. Le dépistage des personnes symptomatiques restera à la charge de la Confédération. Toutefois, ces tests ne donneront pas droit à un certificat Covid. La Confédération continuera également de financer les tests rapides antigéniques préventifs pour les personnes qui ne peuvent pas se faire vacciner pour raisons de santé ainsi que pour les enfants et les jeunes de moins de 16 ans.

Vaccin : La Suisse a conclu un nouvel accord avec la firme pharmaceutique Pfizer pour son vaccin anti-Covid. Le nouveau contrat porte sur une livraison annuelle de 7 millions de doses de vaccin en 2022 et en 2023. Il comprend aussi une option pour 7 millions de doses supplémentaires chaque année. Le contrat entrera en vigueur si les vaccins adaptés aux variants sont autorisés par Swissmedic. Pour mémoire, la Confédération a signé des contrats

avec cinq fabricants : Moderna (13,5 mio de doses pour 2021 et 7 mio pour 2022), Pfizer/BioNTech (environ 6 mio de doses pour 2021, 7 mio pour 2022 et 7 mio pour 2023), AstraZeneca (environ 5,4 mio de doses, dont 4 mio sont remises au programme COVAX), Curevac (5 mio de doses) et Novavax (6 mio). Les cantons utilisent actuellement les vaccins de Moderna et Pfizer/BioNTech, seuls vaccins homologués en Suisse.

Economie

Accord de libre-échange : L'accord de libre-échange modernisée entre l'Association européenne de libre-échange (AELE) – soit la Suisse, l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein - et la Turquie entrera en vigueur le 1er octobre 2021. Cet accord modernise l'accord de 1992, notamment par l'introduction de dispositions relatives à la reconnaissance mutuelle des résultats des évaluations de la conformité, aux règles d'origine, à la protection de la propriété intellectuelle, au commerce des services ainsi qu'au commerce et au développement durable.

La modification de l'accord agricole bilatéral entre la Suisse et la Turquie entrera également en vigueur au 1er octobre 2021. Cette modification permet à la Suisse de bénéficier de concessions sur les produits agricoles transformés (produits laitiers, tabac, viande, jus de fruits, café, chocolat) et la Suisse accorde un accès préférentiel étendu à certains produits agricoles turcs (dont l'huile de d'olive, le blé, les noix, ou les concombres).

Produit intérieur brut : Le PIB suisse a reculé de 2,4% en 2020 en glissement annuel. Le PIB suisse s'établit à un total d'environ 706 Mds CHF en 2020.

Administration publique : La secrétaire d'Etat suisse à l'Economie, Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch quittera ses fonctions le 31 juillet 2022 après 11 années à la tête du Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO). Le successeur de madame Ineichen-Fleisch n'est pas encore connu, le poste devant faire l'objet d'une mise au concours.

Economie cantonale : UBS a publié son nouvel indicateur de compétitivité des cantons. Cet indicateur repose sur 8 critères (la structure économique, dont le degré de dépendance à un secteur ou un partenaire ; l'innovation ; le capital humain ; le marché du travail ; l'accessibilité ; le bassin de réception, soit le nombre de personne pouvant accéder à une zone dans un temps donné ; l'environnement de coûts ; et les finances publiques). Le canton de Zoug conserve la 1^{ère} place du classement, de façon identique à la dernière édition en 2019.

Secteur financier

Contrôle des investissements : Le Conseil fédéral entend mettre en place un contrôle des investissements en Suisse. A cette fin, le Conseil fédéral a défini les grands axes de cette mesure. La mesure prendra notamment en considération les dangers ou menaces suivantes : la défaillance d'une entreprise fournissant un service essentiel ne pouvant être remplacé à brève échéance, la dépendance critique de l'armée suisse vis-à-vis des fournisseurs de pièces d'armement essentielles, la dépendance critique de services de l'État vis-à-vis des fournisseurs de systèmes informatiques clés liés à la sécurité ; la dépendance critique d'infrastructures spatiales internationales dont la Suisse est partie prenante à l'égard de fournisseurs de composants essentiels ; l'accès d'un acteur malveillant à une grande quantité de données personnelles particulièrement sensibles ; les distorsions majeures de la concurrence en cas de rachat d'une entreprise par des investisseurs étrangers étatiques ou proches d'un État. Un projet de loi sera élaboré au cours de l'année 2022, puis soumis à l'approbation parlementaire.

Gestion d'actifs : Les actifs sous gestion de Lombard Odier ont connu une hausse de 11% au 1^{er} semestre en glissement annuel, et s'inscrit dans une tendance similaire à d'autres banques privées suisses comme Pictet (+13,3%) ou Julius Bär (+12%).

Secteurs non financiers

Machines: L'association sectorielle des machines, Swissmem, indique que les commandes du secteur ont augmenté de près de 25% au 1er semestre 2021 en glissement annuel. Les exportations du secteur ont augmenté de près de 16% sur la même période.

Hôtellerie: La parahôtellerie suisse (camping, gîtes, chambres d'hôtes, meublés de tourisme, résidences hôtelières) a connu une hausse de ses nuitées de 200% au cours du 2ème trimestre 2021 en glissement annuel. Le nombre de nuitées s'établit ainsi à 3,6 millions au 2ème trimestre 2021.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Christian GIANELLA
Rédacteurs : Mathilde HEITZ, Antoine BOCOgnANO, Yann RIEGEL

Pour s'abonner : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay